

Ces 20 derniers mois ont donné lieu à beaucoup de modifications, de négociations au sein de la CAT. En février 2022, notre direction a décidé de dénoncer tous les accords d'entreprises liant chacune des sociétés du groupe, les accords atypiques et les usages spécifiques. La direction RH a d'autre part subi beaucoup de turbulence.

Nous étions alors devant un recul inédit des règles et avantages sociaux. Le discours de notre direction était : Nous harmonisons l'ensemble des règles existantes **MAIS PERSONNE NE PERDRA.**

Après la 1ère étape qui concernait à harmoniser la logistique cargo et la logistique véhicule, le projet d'harmonisation de la ROUTE débutait en septembre avec comme date butoir au 30 Novembre 2022. Cette négociation serait menée pour la CFTC par Didier RIST (DS de la route) et notre DSN, Denis MORTELECQUE.

Après la dénonciation tout était à reconstruire mais nous savions déjà que la tâche était immense et que cette harmonisation ne se ferait pas par le HAUT.

Dans notre approche, nous devons également prendre en compte le fait que notre direction avait décidé de revoir tous les régimes de mutuelles et prévoyances du Groupe par décision **UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR.** Les organisations syndicales n'auraient qu'une voix consultative et rien de plus.

LA COUPE ETAIT PLEINE, le délai était court (moins de 3 mois pour négocier) pour harmoniser les statuts sociaux de la ROUTE sur un périmètre de 8 sociétés aux règles et format de paie totalement différents.

Les premières propositions de la direction ne nous apportaient pas satisfaction sur la modification de nombreuses primes, la structure de paie et le taux horaire. Et nous avons surtout ce surcote prévisible de la mutuelle famille qui pesait fortement sur l'équilibre global du projet d'harmonisation car **PERSONNE NE DEVAIT PERDRE.**

Toutes les organisations syndicales ont été dans le même sens pour gratter un maximum. La CFTC a défendu sa demande de prime basée sur l'ECO-PERFORMANCE qui fait peur à beaucoup mais pour nous c'était du DONNANT – DONNANT. On gère au mieux le matériel et on est récompensé par une prime. L'obstination de Didier RIST a fini par payer pour TOUS.

Lors de l'avant dernière réunion, la direction a retenu notre projet de prime ECO-PERFORMANCE pour la présenter sous la forme d'un accord d'intéressement qui était au départ totalement écarté par la direction. **Au vu de la simulation obtenue, nous venions d'obtenir un intéressement minimum de 900 € pour 2023 et nous l'espérons pour 2024 et 2025.** La communication en CSE Route nous confirme très probablement cette valeur pour l'exercice 2023 pour un versement en avril ou mai 2024.

La négociation a été compliquée mais après un ultime rebondissement sur le taux horaire des conducteurs, nous validons le projet en :

- Donnant un accord sur le projet d'harmonisation
- Validant l'accord d'intéressement et ses critères
- Critiquant durement le projet d'harmonisation de la mutuelle et de la prévoyance.



## NAO 2023 : Le positionnement de la CFTC

Si les NAO 2023 n'avaient concernées que la ROUTE, la CFTC aurait sûrement signé l'accord. Mais malheureusement ces NAO concernaient la LV, la LC et la ROUTE.

Notre satisfaction pour la Route, l'application de l'augmentation générale de 6.2% pour l'ensemble des conducteurs portant ainsi le taux horaire a 12.96€.

Pour rappel : Taux horaire au 01.11.2022	11.79 €	Taux horaire au 01.01.2023	12.20 €
Taux horaire après NAO	12.96 €	soit + 9.92% par rapport au 01.11.2022	

### Nos déceptions pour la route :

- L'absence de clause de revoyure pour les salaires
- Le taux horaire de 12.96 € non figé dans l'accord comme nous l'aurions souhaité pour éviter de longue discussion sur le taux horaire appliqué à des conducteurs embauchés dans les 6 mois avant les NAO
- Un effort insuffisant de l'entreprise pour la cotisation famille de la mutuelle

Et oui cette mutuelle qui soulève de nombreuses questions a chaque CSE autant sur son coût que sur la difficulté de mise en œuvre sur nos bulletins de paie avec de nombreuses erreurs et des prélèvement erronés.

### L'avenir de la route :

Conjointement a l'harmonisation sociale, notre groupe a procédé a une harmonisation juridique des sociétés routières. L'ensemble des conducteurs ont été réunis dans une seule société TRANCAT Fra,ce.

### Vos élus et représentants CFTC a la ROUTE

Arnaud GUY Jérôme BAILLY

Martin PERIAT

Didier RIST

